

**Conseil d'administration  
2 - 3 juin 2021**

En référence au  
point 9.1 de l'ordre du jour

**Point à l'ordre du jour**

**Rapport du Comité des membres au Conseil d'administration**

**Résumé**

Ce rapport est un résumé des différents points examinés et discuté par le Comité des membres lors de sa réunion du 11 mai 2021. Il présente diverses informations, certaines devant être notées et d'autres devant être approuvées par le Conseil d'administration.

**Action requise**

Il est demandé au Conseil d'administration de **prendre note** des mises à jour et des informations relatives aux points 1 à 6 et d'**approuver** les recommandations relatives aux points 7, 8 et 9.

## Comité des membres

### Rapport au Conseil d'administration

Les personnes suivantes ont assisté à la réunion virtuelle du 11 mai 2021 du Comité des membres (CM) du Conseil de gouvernance :

#### **Membres du Comité**

Mme Donya Nasser, Présidente  
M Amadou Bah, membre  
Mme Ann Hendrix-Jenkins, membre  
Mme Jossy Dukere, membre  
Mme May Thazin Myint, membre  
M Ulukbek Batyrgaliev, membre  
M Vinod Kapoor, membre

#### **Membres d'office**

Mme Aileen McColgan, Conseil juridique  
Dr Alvaro Bermejo, Directeur-Général

#### **Secrétariat de l'IPPF :**

M Sam Ntelamo, Directeur régional par intérim, Afrique  
Mme Eugenia Lopez Uribe, Directrice régionale, Amériques & Caraïbes  
Mme Dona Da Costa Martinez, Vice-Directrice régionale, Amériques & Caraïbes  
Mme Fadoua Bakhadda, Directrice régionale, Monde arabe  
Mme Tomoko Fukuda, Directrice régionale, ESEAO  
Mme Caroline Hickson, Directrice régionale, Réseau européen  
Mme Sonal Mehta, Directrice régionale, Région Asie du Sud  
M Achille Togbeto, Directeur, Gouvernance et Accréditation  
Mme Karen Watson, Conseillère Accréditation

#### **Secrétaire de réunion :**

Mme Caroline Dickinson

## 1. CONCLUSIONS DES REVUES D'ACCRÉDITATION

Le Comité des membres, ayant examiné les conclusions des revues d'accréditations des neuf AM suivantes :

- **Mozambique** - Associação Moçambicana para Desenvolvimento da Família
- **Tunisie** - Association Tunisienne de la Santé de la Reproduction
- **Mauritanie** – Association Mauritanienne pour la Promotion de la Famille
- **République de Corée** - Korea Population, Health and Welfare Association
- **Belgique** - Sensoa
- **Lituanie** - Seimos Planavimo ir Seksualines Sveikatos Asociacija
- **Ukraine** - NGO Women Health and Family Planning
- **Iran** - Family Health Association of Iran
- **Pakistan** – Rahnuma - Family Planning Association of Pakistan

**Notant** qu'il y a des normes avec lesquelles les Associations membres précitées ne sont toujours pas en conformité, et notant que les associations sont en train de prendre des mesures pour y remédier, les AM des pays suivants : **Mozambique ; Tunisie ; Mauritanie ; République de Corée ; Belgique ; Lituanie ; Ukraine ; Iran ; et Pakistan** ; ne peuvent pas aujourd'hui être ré-accréditées mais demeureront membres accrédités de l'IPPF.

➤ **Action requise : Le CG de prendre note de cette information.**

## 2. SUIVI DES REVUES D'ACCRÉDITATION

Le Comité des membres a examiné les rapports de situation des revues d'accréditation ayant été effectuées dans les 19 associations suivantes dans le cadre du 3<sup>ème</sup> cycle d'accréditation :

- **Malawi** - Family Planning Association of Malawi
- **Congo** - Association Congolaise pour le Bien-Etre Familial
- **Cameroun** - Cameroon National Association for Family Welfare
- **Zambie** - Planned Parenthood Association of Zambia
- **Botswana** – Botswana Family Welfare Association
- **Comoros** - Association Comorienne pour le Bien-Etre de la Famille
- **Cote d'Ivoire** - Association Ivoirienne pour le Bien-Etre Familial
- **Madagascar** - Fianakaviana Sambatra
- **Tanzanie** - Uzazi na Malezi Bora Tanzania
- **Sierra Leone** - Planned Parenthood Association of Sierra Leone
- **Tuvalu** - Tuvalu Family Health Association
- **Indonésie** - The Indonesian Planned Parenthood Association
- **Finlande** – Väestöliitto
- **Estonie** - Eesti Seksuaaltervise Liit / Estonian Sexual Health Association
- **Inde** - Family Planning Association of India
- **Afghanistan** - Afghan Family Guidance Association
- **Népal** - Family Planning Association of Nepal
- **Jamaïque** - Jamaica Family Planning Association
- **Pérou** - Instituto Peruano de Paternidad Responsable

**Notant** qu'il y a des normes avec lesquelles les Associations membres précitées ne sont toujours pas en conformité, et notant que les associations sont en train de prendre des mesures pour y remédier, celles-ci ne peuvent pas aujourd'hui être ré-accréditées. Les divers Bureaux régionaux continueront de surveiller la mise en œuvre des plans d'action de suivi durant la période prévue. Pendant cette

période, les Associations membres des pays suivants ; **Malawi ; Congo ; Cameroun ; Zambie ; Botswana ; Comores ; Côte d'Ivoire ; Madagascar ; Tanzanie ; Sierra Leone ; Tuvalu ; Indonésie ; Finlande ; Estonie ; Inde ; Afghanistan ; Népal ; Jamaïque et Pérou** demeureront membres accrédités de l'IPPF sans que leur statut de membre ne soit affect

➤ **Action requise : Le CG de prendre note de cette information.**

### **3. Le parcours des membres de la CARIBBEAN FAMILY PLANNING AFFILIATION vers le statut de membre associé**

Le retrait du Bureau régional de l'Hémisphère occidental (WHRO) mit en évidence le niveau inégal de participation des associations membres et des affiliés des Caraïbes à la vie de l'ancien WHRO. Le fait que la majorité des associations membres (AM) des Caraïbes ont décidé de rester dans l'IPPF en témoigne. Ce cheminement dans lequel les membres de Caribbean Family Planning Affiliation (CFPA) ont choisi de s'engager est l'occasion de rendre justice aux Caraïbes en surmontant les années d'invisibilité de la Région et s'appuie aussi sur leur enthousiasme à devenir des Associations Membres de l'IPPF à part entière.

En conséquence, l'équipe de transition des Amériques et des Caraïbes a priorisé un processus de changement visant à offrir la possibilité de devenir des associations membres de plein droit avec des droits égaux aux douze affiliés œuvrant aujourd'hui sous l'égide de la CFPA. Actuellement, toutes ces organisations forment une seule association membre, la Caribbean Family Planning Affiliation.

Après une série de réunions pour discuter du processus d'accession au statut de membre associé, les cinq affiliés suivants ont pris la décision d'entamer ce processus :

- Antigua
- Aruba
- Dominique
- Guadeloupe
- Martinique

Un cabinet de conseil externe a été retenu pour entreprendre le processus de diligence raisonnable afin de s'assurer que les affiliés répondent aux critères des membres associés.

L'audit préalable a montré qu'aucun des cinq affiliés n'est encore en mesure de candidater au statut de membre associé. L'équipe de transition a fourni à chaque affilié des informations sur les domaines posant problème.

La CFPA a élaboré un plan de travail pour combler les lacunes identifiées, avec une date d'achèvement estimée à octobre 2021, afin que les affiliés puissent se mettre en pleine conformité avec les normes de l'IPPF et il lui a été alloué une enveloppe budgétaire spéciale pour la mise en œuvre de son plan de transition.

Pour rétablir la présence de l'IPPF dans la région, il est essentiel de donner la priorité à ce processus de transition et d'augmenter le nombre d'associations membres. L'inclusion de nouvelles associations membres issues de la CFPA est de la plus haute importance pour que l'IPPF tienne sa promesse de rendre justice à la région des Caraïbes et de garantir son égale participation à l'IPPF dans la région et au-delà.

➤ **Action requise : Le CG de prendre note de cette information.**

#### 4. POINT DE SITUATION SUR LE RECRUTEMENT DE NOUVEAUX MEMBRES DANS LA REGION DES AMERIQUES ET DES CARAÏBES

L'équipe de transition des Amériques et des Caraïbes a priorisé le recrutement de nouvelles Associations membres dans la région, conformément à la demande du Conseil d'administration. Les processus visant à identifier 10 nouvelles Associations membres pour l'IPPF dans la région Amériques et Caraïbes ont débuté en septembre 2020. Un premier critère, sur la base des besoins, a été appliqué afin de lancer une première exploration en Bolivie, en Équateur, au Honduras, au Guatemala, en Haïti et à Cuba. Il y a également les cinq membres de la CFPA qui sont en train de prendre des actions correctrices aux problèmes identifiés lors de la diligence raisonnable afin de devenir membres associés.

Le Guatemala a été écarté en raison du contexte national défavorable aux SDRS, Planned Parenthood Global se voyant refusé son enregistrement dans le pays. Cependant un protocole d'accord a été conclu pour travailler au Guatemala par le biais de PP Global.

Les anciens membres de l'IPPF des pays explorés ont été informés que l'IPPF recherchait une nouvelle association membre dans le pays. Leur réponse a été amicale et bienveillante.

Des consultants locaux ont été mandatés lors de la première phase de cet exercice et il leur a été demandé de rendre compte des trois aspects suivants :

- a) La situation sur les SDRS et l'égalité des genres dans le pays, en tant que raison d'être de la mission de l'IPPF
- b) Une longue liste d'associations membres potentielles en fonction des critères fournis.
- c) Une liste de 10 informateurs clés nationaux à interviewer lors de la deuxième phase.

La seconde phase a consisté en une exploration approfondie par un consultant externe au pays exploré (afin d'éviter toute partialité), qui fut chargé d'interroger 10 informateur-riche-s clés et d'identifier une ou deux organisations comme AM potentielles l'IPPF.

Deux rapports furent ensuite produits pour chacun des pays suivants : Honduras, Haïti, Bolivie et Équateur.

Des réunions ont été organisées avec les organisations, la Directrice régionale de la transition et le Directeur général afin d'analyser leurs manifestations d'intérêt.

Les processus de diligence raisonnable ont révélé qu'aucune de ces deux organisations n'était encore au stade de soumettre une demande d'adhésion ayant des chances de réussir. Ces organisations sont Colectivo Rebeldia en Bolivie et CEMOPLAF en Equateur. Toutes deux ont reçu des retours sur les problèmes identifiés lors de l'exercice de diligence et ont exprimé leur volonté de continuer à travailler afin de les résoudre.

Des invitations ont également été envoyées au Centro de Derechos de Mujeres au Honduras et à SOFA en Haïti et un protocole d'accord a été signé avec CENESEX en tant que partenaire de collaboration à Cuba. Le protocole d'accord est en attente de ratification.

➤ **Action requise : Le CG de prendre note de cette information.**

## 5. MISE A JOUR SUR LE TROISIEME CYCLE D'ACCREDITATION

Le Comité des membres a examiné une mise à jour sur le troisième cycle d'accréditation et noté que cette année est la dernière année du 3<sup>ème</sup> cycle. Les revues d'accréditation seront effectuées jusqu'en décembre 2021, les AM disposant ensuite du délai habituel de 12 mois pour résoudre les domaines de non-conformité identifiés.

L'évaluation du 3<sup>ème</sup> cycle est en cours et des consultations auront lieu avec les principales parties prenantes, notamment le personnel et les volontaires des Associations membres, les donateurs, les membres passés et présents du Comité des membres et le personnel du Secrétariat.

Les conclusions de l'évaluation et les recommandations eu égard au quatrième cycle d'accréditation devraient être finalisées d'ici la fin septembre 2021 et présentées – après examen et discussion par l'équipe de direction – au Comité des membres puis au Conseil d'administration à fins d'examen et d'approbation lors de sa réunion de novembre 2021.

Les outils d'accréditation seront révisés en 2022 après quoi le personnel et les volontaires recevront la formation requise. Il est prévu que le 4<sup>ème</sup> cycle commence en 2023.

➤ **Action requise : Le CG de prendre note de cette information.**

## 6. MISE A JOUR SUR L'ASSOCIATION MEMBRE DE MALAISIE ET L'INITIATIVE DE REFORME DE LA GOUVERNANCE

La Directrice régionale, ESEAOR, fait une mise à jour verbale sur l'association membre de Malaisie et sa participation à l'initiative de réforme de la gouvernance de l'IPPF. L'AM fut sélectionnée pour participer à la première phase de l'initiative qu'elle commença en octobre 2020. Une évaluation de sa gouvernance fut effectuée par un consultant et le rapport fut publié en février 2021, mettant en évidence 21 recommandations pour améliorer quelques domaines clés de la gouvernance de l'AM.

En mars et avril, l'équipe de l'initiative de réforme de la gouvernance entama des discussions avec l'AM pour passer à la 2<sup>nde</sup> phase de l'initiative, soit la phase de mise en œuvre. L'AM a écrit à l'équipe pour l'informer qu'elle était d'accord avec les recommandations et qu'elle allait les mettre en œuvre elle-même. L'AM a également informé l'équipe qu'elle se retirait de la phase 2 de l'initiative.

Compte tenu du temps et des ressources déjà investis lors de la 1<sup>ère</sup> phase et de l'engagement à réorganiser la gouvernance de la Fédération et de ses membres, l'équipe juge cette situation inacceptable.

L'équipe de l'Initiative de réforme de la gouvernance a contacté l'AM pour comprendre pourquoi elle avait choisi de se retirer de l'initiative, pourquoi cette décision avait été prise, qui avait participé à cette décision et quels étaient les plans concernant la mise en œuvre des recommandations.

L'AM a répondu sans donner quelque éclaircissement que ce soit et a juste réitéré qu'elle souhaitait appliquer les recommandations seule et qu'elle avait consulté les 13 états.

Le Directeur général enverra un message à l'AM quant à la gravité de se retirer de l'initiative, surtout en raison des problèmes soulignés dans le compte-rendu de la phase 1, message dans lequel il soulignera également que l'équipe s'attendait à travailler avec l'AM afin de mettre en œuvre les recommandations.

La Directrice régionale retiendra le financement de la phase 2 ainsi que le 2<sup>nd</sup> versement de la subvention non restreinte de l'AM, afin que celle-ci se rende bien compte de la gravité de la question, et ce jusqu'à ce que l'AM puisse démontrer qu'elle a pris les recommandations en compte.

- **Action requise : Le CG de prendre note de cette information.**

## 7. RECOMMANDATION A FINS D'ACCREDITATION

Le Comité des membres a examiné les conclusions des revues d'accréditation des Associations membres de Guinée-Conakry, Palestine et Chypre qui se sont toutes trois **révélées être en pleine conformité avec les normes des membres de l'IPPF dans le cadre du 3<sup>ème</sup> cycle d'accréditation** et le CM recommande donc au Conseil d'administration que **l'Association Guinéenne pour le Bien-Etre Familial, la Palestinian Family Planning and Protection Association et la Cyprus Family Planning Association** soient dûment ré-accréditées comme membres de plein droit de la Fédération.

- **Action requise : Le CA d'approuver cette recommandation**

## 8. MISE A JOUR SUR LES SUSPENSIONS

**8.1** Le Comité des membres a examiné la mise à jour sur la suspension de l'association membre du Kenya. Notant que les progrès dans cette affaire seront déterminés par l'audience du tribunal prévue en septembre 2021, le Comité des membres **recommande** au Conseil d'administration que la suspension de l'IPPF de Family Health Options Kenya soit prorogée.

- **Action requise : Le CA d'approuver cette recommandation**

**8.2** Le Comité des membres a examiné la mise à jour sur l'Association membre du Sénégal – y compris la réponse de cette dernière après qu'elle ait été informée de sa suspension – ainsi que la réponse du Bureau régional Afrique à certaines des allégations faites par l'AM du Sénégal. Notant que la situation qui a conduit à la suspension de l'association est toujours en cours, le Comité des membres **recommande** au Conseil d'administration que la suspension de l'IPPF de l'Association Sénégalaise pour le Bien-être Familial soit prorogée.

- **Action requise : Le CA d'approuver cette recommandation**

## 9. EXEMPTION DE LA PHASE III D'ACCREDITATION

Le Comité des membres a examiné une demande visant à exempter les associations membres de la Caribbean Family Planning Affiliation (CFPA) et des États-Unis d'Amérique du cycle 3 d'accréditation. Il s'agit des deux seules AM de la Région qui n'ont pas encore été soumises à la revue d'accréditation dans le cadre du cycle d'accréditation actuel.

Étant donné que 2021 est la dernière année du 3<sup>ème</sup> cycle d'accréditation, que des efforts sont faits pour mettre en place un bureau opérationnel doté de tout le personnel nécessaire dans la région des Amériques et des Caraïbes, que cinq membres de la CFPA sont en train de s'engager sur la voie du statut de membre associé et que la Fédération déploie des efforts pour rétablir la présence de l'IPPF dans la région des Amériques et des Caraïbes, le Comité des membres **recommande** au Conseil d'administration que la Caribbean Family Planning Affiliation et la Planned Parenthood Federation of America soient exemptées de la revue d'accréditation du 3<sup>ème</sup> cycle. Cela donnera à la Région l'opportunité dont elle a besoin de se concentrer sur des questions plus urgentes au cours de cette période sans précédent à laquelle la Région est confrontée.

- **Action requise : Le CA d'approuver cette recommandation**